

# La sécurité de l'EURO 2016 de football

Ziad Khoury

L'UEFA EURO 2016 a suscité des inquiétudes croissantes liées au climat anxigène créé par les attentats en France. Les enjeux en matière de sécurité de cet évènement auront été les plus lourds et les plus variés jamais rencontrés pour une grande compétition internationale soutient Ziad Khoury, directeur de la sûreté et de la sécurité de la société EURO 2016. L'auteur propose dans cet article un retour d'expérience du dispositif de sécurité mis en œuvre et de sa réussite. Placé sous le signe du partenariat public-privé, dans une coopération étroite au plan national et local, ce dispositif a également accordé une place importante aux acteurs de la sécurité privée. De ce point de vue, l'EURO 2016 a constitué une étape majeure de l'évolution de ce secteur et de sa perception par les autorités publiques autant que par la société. Cet évènement bien maîtrisé pourrait donc préfigurer une nouvelle forme de coproduction de sécurité.

**L**a sécurité de l'UEFA EURO 2016 s'est fondée sur une construction originale :

- elle était formellement dévolue, du côté des organisateurs, à la Fédération Française de Football qui, faute d'une expertise et de ressources internes appropriées, en a confié par convention la responsabilité opérationnelle à la SAS EURO 2016, créée pour l'occasion et dont elle était co-actionnaire avec l'UEFA, tout en conservant la responsabilité juridique;
- elle a été, en pratique, un sujet d'attention particulière de l'UEFA compte tenu de son caractère transversal par rapport à la cinquantaine d'autres secteurs de l'organisation, des aspects budgétaires et de son impact croissant sur le bon déroulement du tournoi.

L'UEFA s'est elle aussi appuyée sur EURO 2016 SAS puisqu'elle est dépourvue de compétence interne en matière de sécurité, du moins en capacité de bâtir un schéma de sécurité adapté au cadre législatif et administratif français;

- elle s'est définie sur un plan global, dans la préparation de l'évènement comme dans sa gestion, comme une coproduction avec l'Etat dans la logique d'une stratégie commune plutôt que d'une simple répartition fonctionnelle des rôles. Le protocole sur la sécurité de l'EURO 2016 signé le 2 septembre 2015 entre le ministère de l'Intérieur, la FFF et EURO 2016 SAS en a été la traduction et a constitué le premier document de ce type ayant pu être formalisé pour un EURO de football;

- elle a impliqué dans leur diversité toutes les capacités publiques et privées en matière de sécurité, avec pour ces dernières un rôle d'une ampleur inédite dans le déroulement d'une grande manifestation internationale, la troisième au monde.

Au final, l'UEFA EURO 2016 a constitué le plus grand événement en matière de sécurité publique et privée jamais organisé en France. La raison en est double :

- il y a d'abord les données mêmes du championnat, avec 51 matchs contre 31 en 2012 et 2008 (avec à l'époque deux pays organisateurs à chaque fois), 24 équipes contre 16, une semaine supplémentaire de compétition (entre l'arrivée des équipes à partir du 5 juin 2016 et la finale le 10 juillet), ainsi que 110 sites à sécuriser pour les organisateurs dans toute la métropole;

- l'environnement d'un tel événement s'est aussi complexifié, marqué par plus de réactivité. Celle-ci est portée par la place des réseaux sociaux, avec par exemple 27 millions de tweets contenant la mention EURO 2016 pendant le tournoi, soit 600 par minute, et par le rôle des médias en continu, pour lesquels le football est le premier sujet. La complexité vient aussi de plus grandes incertitudes, liées à la diversité des risques : cybercriminalité, sécurité de l'espace aérien, NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique et explosif), criminalité et violence importées, etc.

## Un événement sous forte pression

Ces incertitudes se sont converties en une pression publique et politique sans précédent liée aux attentats de 2015, mais aussi aux lacunes de

l'organisation de la finale de la coupe de France le 22 mai 2016, qui n'était pourtant pas comparable à un match de l'EURO ni par son organisation ni par son public. Les multiples grèves, avant et pendant le tournoi, et même les inondations à la veille de la compétition, ainsi que des phénomènes marginaux de « hooliganisme » à son début, ont nourri les doutes des commentateurs, le plus souvent non avertis. Nous étions loin du précédent EURO en France, en 1984, avec ses huit équipes.

Le défi considérable fut donc non seulement de maîtriser l'organisation de la compétition sportive dans sa globalité, ce pour quoi la France présentait des atouts certains, mais également de parer aux différents risques et menaces qu'elle était susceptible d'attirer. De ce point de vue, la menace terroriste était la principale hypothèque mais pas la seule. Par exemple, l'attention s'est tout d'abord focalisée sur la possible présence de « casseurs » dans les lieux de rassemblement des supporters.

A l'exception notable du match Angleterre-Russie le 11 juin qui mériterait une analyse en soi, l'EURO 2016 fut finalement un grand succès. La fête fut belle sur et hors des terrains, et le public au rendez-vous dans les stades et devant les écrans. Les audiences n'auront jamais été aussi élevées dans les 170 pays qui retransmettaient la compétition et ont dépassé en cumulé les six milliards de téléspectateurs.

Le seul bémol tient à la fréquentation relativement modeste des « fan zones » organisées par les villes (moins de quatre millions de spectateurs contre le double lors de l'EURO précédent, pourtant dans un format plus réduit), heureusement soutenue par le bon parcours de l'équipe de France. Il est vrai que ce concept ne correspond pas (encore) à la tradition française et ne constitue qu'un élément périphérique de l'orga-

nisation, qui a cependant mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources, notamment du point de vue des enjeux de sécurité et des capacités déjà sous forte tension dans ce secteur.

## Un travail préparatoire précoce et minutieux

Ce succès n'est pas dû au hasard. Il repose d'abord sur la méthode de préparation. En ayant à sa tête deux hauts fonctionnaires issus du ministère de l'Intérieur – son président et son directeur de la sécurité –, EURO 2016 SAS a pu nouer rapidement des relations de confiance avec la puissance publique (loin d'être évidentes *a priori* pour une entreprise privée) et tisser des passerelles avec les institutions sportives dont elle était le maître d'oeuvre.

Un travail d'anticipation peu habituel dans la culture française a également été mené à bien, à l'initiative d'EURO 2016 SAS en liaison avec la délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES). Le choix, dès juin 2013, d'un haut fonctionnaire de police pour cumuler les fonctions de coordonnateur pour la sécurité de l'évènement au sein du ministère de l'Intérieur et de responsable du pôle sécurité de la DIGES, a facilité ce processus. Il n'est toutefois pas réellement parvenu à inclure dans son champ de coordination la gendarmerie et le volet sécurité civile. Un groupe de travail national sur la sécurité coprésidé par l'Etat et EURO 2016 SAS s'est mis en place dès l'automne 2013 et se réunira une quinzaine de fois.

Plusieurs réunions thématiques sont venues compléter ces travaux, en explorant tous les enjeux particuliers propres à ce genre d'évènement : criblage des accréditations, sécurité des équipes et des officiels, déminage, escortes, lutte contre les drones, lutte contre les paris truqués, protection des droits intellectuels, lutte contre les

cyberattaques, protection contre les risques NRBC, sûreté de l'espace aérien, etc. De même, différents séminaires thématiques de sensibilisation eurent lieu dès 2014 avec les responsables nationaux et locaux de la police nationale, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des services de santé ainsi qu'avec les procureurs concernés. Plusieurs instructions ministérielles, en particulier des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, des Transports, voire des actes réglementaires (par exemple en matière aéroportuaire), ont ensuite couronné ce travail de cadrage.

Au plan local, EURO 2016 SAS et la DIGES ont entrepris une série de déplacements conjoints dès la fin 2013 auprès de chacune des préfectures impliquées. Cela déboucha, à chaque fois, sur la mise en place d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail local sur la sécurité. EURO 2016 SAS a aussi organisé plusieurs déplacements dans les stades, dont quatre cycles de visites donnant lieu à des réunions conjointes avec les acteurs locaux. Elles ont permis d'échanger mais aussi de statuer sur la mise en configuration des stades selon les normes de l'EURO (périmètres, accès, cheminements, répartition des espaces) et sur la gestion des différents flux autour (circulation ; arrivée en transport en commun, en transport organisé ou individuel ; itinéraires piétons). Les plans de secours et de sécurité ont été adaptés à cette fin. Une tournée spécifique des stades fut aussi planifiée à destination des services spécialisés du ministère de l'Intérieur, comme les services d'intervention ou de protection des personnalités.

Ces travaux ont constitué la référence, y compris dans la dernière ligne droite lorsque seront questionnés ces schémas d'organisation élaborés en commun pendant deux ans.

## Le partenariat au cœur de la sécurité de l'évènement

---

Ces principes d'anticipation et de coopération entre acteurs du monde sportif et acteurs publics furent étendus aux autres opérateurs de la sécurité, à l'initiative d'EURO 2016 SAS. Il s'est agi en premier lieu d'impliquer très en amont le secteur de la sécurité privée via ses organisations représentatives (SNES et USP), notamment par la création d'un groupe de liaison sous l'égide de la délégation aux coopérations de sécurité du ministère de l'Intérieur, qui s'est réuni une dizaine de fois. Il est regrettable que les villes hôtes ne se soient pas engagées réellement dans les travaux de ce groupe, de façon à avoir une vision plus claire des besoins globaux en agents de sécurité privée.

Les travaux de ce groupe furent complétés peu avant l'évènement par des réunions locales avec les entreprises sélectionnées, impliquant en particulier le service public de l'emploi, afin de mieux cerner l'offre et la demande d'agents de sécurité privée. Durant le championnat, un groupe de contact opérationnel était disponible et permit utilement de combler des besoins inopinés pour deux matchs. Les renforts déployés en cours de tournoi pour treize autres rencontres, essentiellement celles classées comme sensibles ou celles à élimination directe, furent identifiés et mis en place par les seuls organisateurs, le plus souvent dans des délais très courts mais toujours avec succès grâce à la réactivité des prestataires. Tout au long de ce processus, le partenariat avec les représentants de la sécurité privée fut aussi exemplaire qu'inédit, avec le souci permanent d'exprimer de façon précise et précoce (plus d'un an avant, comme demandé par la profession) les besoins des organisateurs et leurs conditions de fonctionnement. Les critères de choix, dans le

cadre de consultations transparentes et d'une division des missions en lots, ont été la compétence, la capacité à remplir ses obligations et le rapport qualité/prix (mais en aucun cas le moins disant). En outre, le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) a été un partenaire particulièrement efficace et réactif tant pendant la phase préparatoire qu'opérationnelle.

Au final, le besoin en agents de sécurité privée fut en moyenne de 925 par match (entre 650 et 1500 selon les matchs), soit un besoin théorique global de près de 10 000, et un peu plus si l'on prend en compte l'ensemble des 110 sites officiels (hôtels, terrains d'entraînement, etc). Ce chiffre, volontairement conçu dès le départ bien au-dessus des normes habituelles des rencontres de football en France compte tenu des besoins exceptionnels de l'évènement et de son *standing*, constitue une hausse de 12 % par rapport aux prévisions initiales. La raison en est les mesures de renforcement décidées dans le contexte du risque terroriste croissant et les indications reçues pendant le tournoi sur le comportement possible de certains supporters.

Appliqué à 51 matches, cela signifie le recours à environ 47 000 professionnels de la sécurité privée pour les seuls stades. Un nombre du même ordre de grandeur peut être estimé pour la sécurisation dans la durée des autres sites officiels (hors «fan zones», qui étaient de la responsabilité des villes ou métropoles).

Un vivier d'environ 18 000 agents de sécurité privée fut accrédité à cette fin pour les seuls stades et le centre international de diffusion, dont 12 000 accréditations effectivement retirées. Les demandes ont fait l'objet d'un criblage préalable et complet par le ministère de l'Intérieur, ayant donné lieu à plusieurs dizaines de cas de refus d'accréditation puisque les avis négatifs du ministère ont été suivis par l'organisateur, seul

décideur au final de la délivrance de l'accréditation. Les autres sites n'ont pas bénéficié de ce système officiel d'accréditation mais les agents de sécurité concernés ont été soumis au même dispositif d'avis du ministère de l'Intérieur.

Au final, 32 contrats ont été signés pour la sécurité des stades (dont quelques-uns avec des groupements momentanés d'entreprises), auxquels s'ajoutent une vingtaine pour la sécurité des autres sites. Le nombre total de contrats dans le domaine de la sûreté et de la sécurité, aspects technologiques et secours/santé inclus, fut de 69. Seuls quatre désistements furent constatés pendant le processus préparatoire, assez vite compensés, et aucune des consultations ne fut infructueuse. Au contraire, de nombreuses réponses ont été reçues dans chaque cas, ouvrant la possibilité d'un véritable choix après une sélection sur dossier puis entretien. Naturellement, la marge de choix varia selon les secteurs géographiques (pour schématiser, plus grande dans la partie nord que sud de la France), et il fut même nécessaire d'« importer » des prestataires et des agents dans des situations particulières où le marché local ne pouvait subvenir correctement à toute la demande.

Il y aura donc « un avant et un après l'EURO » pour le secteur de la sécurité privée, qui aura fait la preuve de sa capacité à se mobiliser, tout en limitant la sous-traitance comme les organisateurs l'avaient requis. Il y eût bien sûr des défaillances ponctuelles et des insuffisances récurrentes dans un nombre limité de cas, mais la profession était dans l'ensemble au rendez-vous. Et elle le fut malgré l'importance du défi et un modèle de fonctionnement de la sécurité événementielle insatisfaisant en ce qu'il ne procure pas assez de visibilité sur les agents qui seront effectivement présents et, de facto, pas de délai pour leur formation à l'évènement. Plusieurs sessions ont été mises en place nationalement et localement par

les organisateurs mais n'ont pu toucher que le haut encadrement. En outre, le panel des offres, au-delà de la seule prestation humaine, s'est révélé trop rudimentaire, au regard par exemple des apports technologiques (vidéo-protection, détection de métaux ou d'explosifs, etc.).

Outre l'image de la profession, qui sort renforcée mais dont il faut être conscient qu'elle doit poursuivre ses efforts d'assainissement, de qualité et d'attractivité, il restera aussi un héritage réglementaire avec plusieurs dispositions de simplification, à l'instar de ce qui est advenu dans d'autres secteurs comme celui du transport sanitaire. En outre, la problématique des assurances méritera une attention particulière à l'avenir eu égard au risque de comportements exagérément frileux, notamment chez les grands groupes.

Le partenariat a également essayé de s'élargir au secteur industriel des technologies de sécurité, en liaison avec le SGDSN et la délégation ministérielle aux industries de sécurité. A cet égard, il faut reconnaître que les résultats furent décevants en raison d'une implication hésitante de ces industries et d'une offre peu adaptée à ce type d'évènement. Outre la maturité technologique souvent insuffisante des produits ou leur adaptation au contexte d'une grande foule, l'approche financière ne correspondait pas à la problématique d'un usage très temporaire. Pourtant, la France dispose de nombreux acteurs innovants, et l'EURO 2016 aurait dû faire office de vitrine privilégiée. De ce point de vue, des améliorations doivent être trouvées en termes d'ingénierie, même si les organisateurs ont eu quand même recours par des contacts directs à diverses technologies (monitoring des réseaux sociaux, outils d'alerte et de gestion de crise, systèmes de remontée d'information, détection d'explosifs par traces...).